



Contrat de Service Qualité

Ce contrat de service qualité a pour finalité de favoriser et optimiser les recrutements des entreprises en assurant le déploiement de l'offre de services de Pôle-Emploi au sein du Marché d'intérêt National de Toulouse Occitanie (MIN-TO)- Le Grand Marché.

Il a été convenu entre l'agence Pôle-Emploi de Toulouse La Cépière chargé des expertises commerce de gros et transport pour le bassin d'emploi et le MIN-TO, par le biais de leurs représentants,

Madame Maguelone PONTIER, Directrice du MIN-TO et Madame Anne MOYEN Directrice du Pôle-Emploi Toulouse La Cépière ce qu'il suit :

Article 1 - Informer et communiquer régulièrement avec les entreprises du MIN-TO sur :

- L'organisation et les moyens mis en œuvre par le service Entreprises.
- Les niveaux de services pouvant être proposés et mis en œuvre lors de la prise d'offre d'emploi.
- Le marché du travail et les compétences disponibles.
- Les mesures et dispositifs des politiques publiques en faveur de l'emploi et de l'**alternance**.
- La conduite de campagnes d'informations sur les actions d'adaptation et de formation.
- La mise en œuvre des prestations de service d'évaluation mobilisables au sein des entreprises.

Article 2 - Contacts et visites

Maintenir une régularité de visite aux entreprises en respectant les principes d'un calendrier défini en amont. Une présence bimensuelle a été prévue en accord avec la direction du MIN-TO (cf. convention mise à disposition de bureaux). Cette présence pouvant être amenée à une fréquence hebdomadaire si nécessaire.



Article 3 - Recrutement

Faciliter un meilleur recrutement des entreprises en définissant une stratégie d'action partagée :

- un travail commun sur la définition des besoins en recrutement (profils de poste, critères de présélection),
- un appui à l'organisation du recrutement (choix des méthodes de recrutement, appui logistique ...),
- la présélection des candidats en fonction du niveau de service déterminé avec les entreprises lors des recrutements,
- le montage d'actions d'adaptation, si nécessaire, pour réussir l'adéquation entre les offres et les demandes d'emploi en fonction des profils.

Article 4 - Continuité des services

Sensibiliser tous les agents de Pôle Emploi Toulouse La Cépière au Contrat de service Qualité dans le but d'assurer la qualité et la continuité du service notamment lors d'opérations de promotion de profils individualisés et mutualisés. Les agents seront informés des modalités des actions en cours au sein du MIN-TO et le réseau Pôle Emploi sera mobilisé lors d'opérations de recrutements.

Le Marché d'Intérêt National Toulouse Occitanie représenté par sa Directrice, Madame Maguelone PONTIER, s'engage à :

Article 5 - Evolution du Contrat

Faire évoluer annuellement le Contrat de service Qualité en fonction des éléments contextuels nouveaux.

Article 6 - Sensibilisation à la connaissance du MIN-TO

Partager avec les agents de l'agence Pôle Emploi Toulouse La Cépière afin de leur permettre d'exploiter au mieux les informations détenues par le MIN-TM (notamment la banque de CV MIN-TO) dans le cadre des recrutements des entreprises.



Article 7 - Association à la réflexion et appui aux actions du Pôle Emploi

Des actions ponctuelles afin de permettre une réactivité accrue face à un besoin en recrutement (par exemple saisonniers) pourront être organisées au sein du MIN-TO (Forum, campagne de promotion de profils...).

Article 8 - Moyens mis à disposition :

Mise à disposition d'un local (cf. convention de mise à disposition des locaux).

Information aux Entreprises concernant la mobilisation des moyens de Pôle Emploi au sein du MIN-TO.

Mise à disposition par le MIN-TO de zones d'affichage d'informations à destination des entreprises sur les panneaux prévus à cet effet.

Signalétique identifiant le bureau de permanence Pôle-Emploi.

Article 9 - Durée du Contrat de service Qualité

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an et renouvelé par tacite reconduction.

Il pourra être révisé et enrichi d'un accord commun à la demande de l'une ou l'autre des parties, et résilié sur l'initiative de l'un des contractants.

Un bilan annuel sera effectué au 31 mai de l'année en cours.

Fait en deux exemplaires originaux, remis à chacune des parties,

A Toulouse, le 23 Novembre 2017

Pour le MIN-TO,
Maguelone Pontier,
Directrice du MIN-TO

Marché d'Intérêt National
Toulouse Occitanie

146 et 200 avenue des Etats-Unis
31200 TOULOUSE

T 05 61 47 68 48
accueil@min-toulouseoccitanie.fr

Pour le Pôle Emploi,
Madame Anne Moyen,
Directrice Pôle-Emploi Toulouse La
Cépière

4 chemin du Pigeonnier de la
Cépière
31100 Toulouse

Téléphone : 06 26 18 89 32
Courriel : anne.moyen@pole-emploi.fr